

# LA LETTRE DE **megève**



**VŒUX À LA POPULATION**  
RÉALISATIONS 2020 ET PROJETS 2021

**LE PALAIS**  
UNE GESTION ADAPTÉE

**COVID-19**  
UNE CAMPAGNE DE DÉPISTAGE MASSIF

**TOURISME**  
SOUTENIR LES ACTEURS LOCAUX



# SOMMAIRE

|                                  |    |
|----------------------------------|----|
| ▶ VŒUX ET RÉALISATIONS 2020..... | 04 |
| ▶ PROJETS 2021.....              | 11 |
| ▶ RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE .....   | 14 |
| ▶ NEIGE DE CULTURE .....         | 16 |
| ▶ LES GRANDS CHANTIERS.....      | 19 |
| ▶ NOS AÎNÉS.....                 | 23 |
| ▶ LE PALAIS .....                | 24 |
| ▶ TESTS ANTIGÉNIQUES .....       | 26 |
| ▶ TOURISME .....                 | 27 |
| ▶ VIE LOCALE.....                | 29 |
| ▶ VIE POLITIQUE .....            | 33 |
| ▶ ÉTAT CIVIL .....               | 34 |
| ▶ PRATIQUE .....                 | 35 |



## LA LETTRE DE MEGÈVE

BULLETIN MUNICIPAL N°42

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Catherine Jullien-Brèches

RÉDACTEUR EN CHEF : Fabienne Cordet-Evrard (Cabinet du Maire)

RÉDACTION : Élodie Bouffay (Service Communication)

DESIGN GRAPHIQUE : Service Communication

IMPRESSION : Riccobono (Le Muy)

CRÉDITS PHOTOS : Commune de Megève (Simon Garnier, Marie Bougault), Willy Ronis - Ministère de la Culture - France/Médiathèque de l'architecture et du patrimoine/Dist. RMN-GP © Donation Willy Ronis, Christophe Bougault, EHPAD Les Monts Argentés, CCPMB - CaseRénov, Romuald Reydet, Megève Domaine Skiable, NousMegève, Adobe Stock, DR.



## LABELS



## MEGÈVE SOUTIENT





# ÉDITO

De plus loin que remontent mes souvenirs d'enfant ou à travers les récits de mon père ou de mon grand-père, moniteurs de ski, seules les guerres ont eu raison de notre activité touristique qui a fait de Megève une des plus belles destinations de sports d'hiver.

2020 restera une année hors du commun, une année éprouvante à bien des égards, impactée par une crise sanitaire mondiale.

Cette épidémie durable nous a obligés à nous adapter, à nous réinventer, à repenser notre manière de vivre. L'année que nous venons de passer, et très certainement celle à venir, seront indéniablement marquées par la crise sanitaire de la COVID. Soudaine, violente et sournoise, cette pandémie nous a mis à terre. Certains d'entre nous, par la disparition d'un être cher, d'autres avec une activité professionnelle mise à mal mais nombreux par un isolement ou une privation de liberté difficiles à accepter. Mais tous, nous traversons cette épreuve avec inquiétude.

**2020 restera toutefois l'année de la solidarité,** et la solidarité durant ces derniers mois a été remarquable à Megève.

Je remercie du fond du cœur tous les bénévoles qui se sont investis à nos côtés pour rompre l'isolement de nos aînés. Je salue également l'engagement des agents de la collectivité qui ont fait preuve d'un attachement aux valeurs du service public en assurant sa continuité mais aussi une adaptation de leurs missions en toutes circonstances.

En mars 2020, vous avez très majoritairement exprimé votre confiance dans la liste que j'ai présentée à vos suffrages et je n'ai pas eu l'occasion de vous remercier de m'avoir confié un 2<sup>ème</sup> mandat.

Avec cette belle équipe motivée et engagée sur les actions qui constituent notre contrat de mandat, nous avons malgré tout lancé les premiers projets.

## **2021 sera l'année de l'espoir.**

Si nous devons faire un vœu, que ce soit celui de tourner la page de 2020 et d'amorcer cette nouvelle année avec des projets et de nouvelles perspectives.

Une nouvelle année s'ouvre, les projets sont nombreux mais la situation économique et sociale va peser dans nos choix et la priorité que nous donnerons à certains d'entre eux.

Plus que jamais cette crise sanitaire nous enseigne que les valeurs de proximité, de solidarité et d'écoute doivent être le fil conducteur de nos actions, pour œuvrer, ensemble, au développement de notre village et au bien-être de ses habitants.

Attentive depuis toujours à vous apporter une transparence sur les projets menés au cours de l'année et les grandes actions à entreprendre, cette première Lettre de Megève de l'année 2021 est l'occasion pour nous tous de garder, plus que jamais, ce lien essentiel entre nous et de fixer un cap !

Pour 2021, je forme le vœu que nous retrouvions des jours meilleurs avec des moments de partage et de convivialité.

Pour 2021, je forme le vœu d'une reprise de l'activité économique de notre village.

Avec ces vœux sincères, je vous souhaite au nom de l'équipe municipale une bonne année avec un avenir empreint de joie et de bonheur partagé et surtout une bonne santé !

CATHERINE JULLIEN-BRÈCHES  
*Maire de Megève*





# meilleurs vœux POUR L'ANNÉE 2021

COMMUNE

## VŒUX À LA POPULATION



CATHERINE  
JULLIEN-BRÈCHES  
*Maire de Megève*

Traditionnellement, nous avons le plaisir de nous retrouver lors de la cérémonie des vœux à la population qui est l'occasion de revenir sur les actions menées durant l'année écoulée mais également de vous présenter les projets que nous serons amenés à réaliser sur la commune.

Cette cérémonie aurait également eu une tonalité particulière cette année puisqu'aux côtés d'une nouvelle équipe municipale, nous aurions eu le plaisir de vous remercier de vive voix de l'honneur que vous nous avait fait en mars dernier en nous élisant pour les six prochaines années.

L'année 2020 fut une telle épreuve que n'en garder qu'une seule lecture semble dérisoire tant ces derniers mois furent complexes pour nous tous. Meurtris par la maladie ou la disparition d'êtres chers ainsi que la mise à mal de notre économie locale des mois durant, nous avons dû nous recentrer vers l'essentiel et garder l'espoir de jours meilleurs.

Et c'est vers cet horizon que je choisis de me tourner pour que nous regardions ensemble ce que nous avons réalisé et ce que nous allons mettre en place pour que les projets annoncés puissent se concrétiser dans le seul et unique intérêt, celui de notre village !

Avant de vous présenter les principales réalisations de 2020, permettez-moi d'avoir une pensée pour les membres de l'Harmonie Municipale mais aussi ceux de notre groupe folklorique Les Mailles et Béguines avec lesquels nous n'avons partagé, en 2020, que trop peu de moments de convivialité et que nous espérons retrouver prochainement.

Ainsi que pour toutes les associations mègevannes et leurs bénévoles à qui nous renouvelons notre soutien à travers la création d'un tout nouveau service dédié pour que cette dynamique propre à Megève demeure un atout pour notre territoire.



# RÉALISATIONS PRINCIPALES 2020

## ► LES SERVICES D'AIDES À LA POPULATION

L'année 2020 aura été fortement impactée par la gestion de la crise sanitaire de la COVID-19 et économique impliquant des actions d'aides « aux » populations dans le respect du Plan de Continuité d'Activité du service public local et de la maîtrise des dépenses publiques :

Soutien aux personnes sensibles ou isolées (démarches, courses, relationnel, tournée quotidienne sur l'ensemble du territoire).

Déploiement d'un **réseau de bénévoles** au service de personnes fragilisées par une période inédite de confinement.

Accompagnement au quotidien à la compréhension des informations nationales avec la mise en place d'**astreintes téléphoniques** 7/7jours « COVID-19 : informations générales », numéro CCAS et urgences État Civil.

Adaptation du **protocole COVID-19** sur l'ensemble des espaces et services publics (crèches, écoles, Fondation Morand Allard, services communaux, le Palais, aires de jeux...).

Soutien actif à l'EHPAD des Monts Argentés.

**Accompagnement des commerces** et des artisans locaux (suspension des loyers des baux communaux, exonération des droits d'occupation du domaine public, mise en place du dégrèvement de la cotisation foncière des entreprises selon les critères gouvernementaux (décret 2020-979), campagne d'incitation à la consommation locale avec le slogan « **J'aime Megève, je consomme Megève** ».



## ► LES PREMIERS MOIS D'ACTION D'UN NOUVEAU MANDAT

PROMESSES  
TENUES

La gestion quotidienne d'une actualité déconcertante, l'application de directives gouvernementales tardives ou inadaptées à notre territoire, n'a pas pour autant éloigné les élus de leurs promesses de campagne. Ces premiers mois atypiques d'un nouveau mandat ont ainsi permis :

Le lancement de la **révision du PLU** pour prendre en compte les spécificités locales, minimiser l'emprise et le volume des futurs projets, préserver l'unité architecturale de montagne et maintenir l'identité locale.

La création d'une **application signalant les dysfonctionnements** du domaine public.

L'accompagnement de la dynamique Megève Tourisme par l'étude d'une **plateforme de marque** et d'un **e-commerce gratuit pour les socioprofessionnels** de Megève.

La mise en place d'un **temps d'échanges** avec les exploitants agricoles.

La mise en place de la **gratuité des forfaits piétons** sur les remontées mécaniques pour les détenteurs d'une **carte de résident**.

L'ouverture d'un espace de convivialité au cœur du Palais au sein du **Sport's Bar** dont la gestion a été confiée au Club des Sports.

La construction d'un **skate-park**.

Le réaménagement de la **patinoire centrale**.

L'ouverture de la FMA pour un **déjeuner hebdomadaire pour nos aînés**.

La création d'un outil de **visite en autonomie** de l'église.

Et bien d'autres réalisations toujours avec l'objectif de poursuivre le désendettement de la commune, maîtriser les dépenses et de geler la pression fiscale.

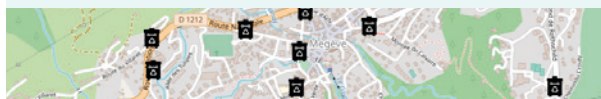
## ► LE DÉVELOPPEMENT DIGITAL

Parallèlement, la commune entre dans une **ère digitale** avec le développement et la mise en service d'applications dédiées aux :

**Signalements d'anomalies** concernant la propreté, les végétaux et espaces verts, le pluvial, l'eau potable et les eaux usées, l'équipement urbain, la chaussée et trottoirs via l'application Megève téléchargeable sur smartphones.



Positionnement des **containers de traitements des déchets**, accessible depuis l'application Megève (Interactivité/Autres Applications).



**Pilotage des projets initiés par la CCPMB** dans le développement d'applications spécifiques comme celle de géolocalisation de vergers.

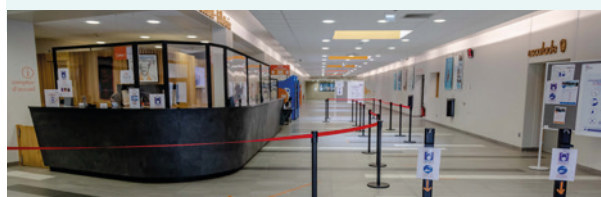
## ► LE PALAIS

Les travaux et les aménagements suivants ont été réalisés :

Réorganisation complète de l'**espace forme**.



**Sécurisation des espaces de vente et d'accueil** en lien avec la crise sanitaire.



**Optimisation énergétique** du système de chauffage de la balnéoforme avec la mise en place d'un système de récupération des calories des groupes froids de la patinoire pour chauffer le bassin toute l'année.

Réhabilitation de **deux courts de tennis extérieurs** en gazon synthétique.



Réalisation par les services du Palais de la quasi-totalité des travaux de **réhabilitation du plafond** de la piscine intérieure.



Automatisation des **portes d'entrée** du Palais côté village.



**Aménagement et embellissement** par les services municipaux des espaces verts de l'espace aquatique.

## ► CULTURE ET PATRIMOINE

### ESPACE CULTUREL DU PALAIS

- Exposition de 124 photographies du célèbre photographe français Willy Ronis dans la salle d'exposition d'arts modernes et contemporains du Palais. En attente d'ouverture.
- Exposition « Jean Marais, l'éternelle étoile de Cocteau » (*Nuit de la lecture, Spectacle « Cocteau, du visible à l'invisible », Printemps des poètes, Spectacle « Le bel Indifférent »*).



### ESCAPADES BAROQUES DANS LES ALPES À MEGÈVE

- Spectacle « Échappée baroque ».
- « Surprise baroque : visite sensorielle de l'église St-Jean-Baptiste ».
- Carnet de Rendez-vous 2020 Pays d'art et d'histoire.

### PATRIMOINE

- Journées Européennes du Patrimoine.
- Site du Calvaire : travaux de restauration d'entretien des décors et statues du Calvaire.
- Église Saint-Jean-Baptiste.

### MEDIATHÈQUE

Heures du conte, Conférences pour les scolaires et tout public, Spectacles jeunesse, Animations pour la semaine du Développement Durable.

### EXPOSITIONS

- « Philosoph'art » par Jérémy Fontanel.
- « Parcours Rouge sacré » en partenariat avec Art Vallée, La Maison forte de Magland.
- Exposition de cinq sculptures monumentales réalisées par Pollès sur la place de l'église, artiste français travaillant en Toscane près de Carrare.

### LE SITE DU CALVAIRE

- Exposition « Secrets d'insectes » de Pierre Anquet.
- Labo-Rando – 8<sup>e</sup> saison au Calvaire.
- Explor Games « Les sources de la déesse oubliée » (5 jeux d'aventures en téléchargement gratuit).



### PROJET 2.0

Outil de visite en autonomie pour la découverte du village « Itinéraires Découverte de Megève » dédié à l'église Saint-Jean-Baptiste et au village.

## ► SCOLAIRE ET LOISIRS

Renfort des **éducateurs sportifs** sur le temps d'activités périscolaires depuis mai 2020 pour respecter les groupes et limiter les interactions.

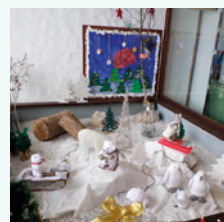
**Soirée improvisation** et débat sur le thème du « Harcèlement Scolaire ».

Remise en état des **composteurs** à l'école Henry Jacques Le Même.

**Réfection des peintures** des classes de maternelles et élémentaires. Création de nouveaux points d'eau et de placards de rangement en bois.

Réalisation d'une **fresque** par les enfants sur le thème de « la Mer, la Terre et l'Espace ».

Réalisation pendant les vacances de Noël par les enfants de l'accueil de loisirs **de dessins et de cadeaux individuels** offerts aux résidents de l'EHPAD les Mont Argents.



Création d'un **Secteur Jeunesse** au sein des services municipaux.

## ► SECTEUR RESTAURATION

Installation d'une **jardinière aromatique**.



Lutte contre le **gaspillage**.



Renfort des agents d'entretien et de la maintenance aquatique du Palais sur le temps du midi pour aide au service des repas.

Accroissement de la proportion des **produits BIO** pour les repas (laitage, légumes surgelés).



Formations du personnel sur les **techniques évolutives de cuisson et de nettoyage**.



Animation d'ateliers pendant la semaine du développement durable sur le thème du **recyclage**.



**Limitation des déchets plastiques** (utilisation de vrac, service au verre ou en coupe, suppression des biscuits sous emballage).

Installation de **containers** sur la plateforme de la Fondation (disparition des containers roulants, achat d'un véhicule motorisé pour acheminement des déchets organiques).

## ► VIE ASSOCIATIVE

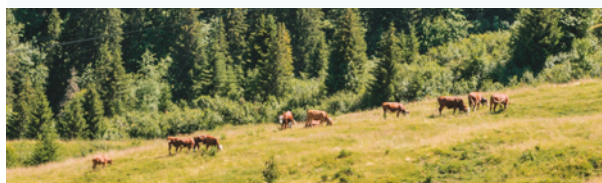
Création d'un **secteur dédié** à la vie associative du village. Contact : [associations@megeve.fr](mailto:associations@megeve.fr).

Enquête auprès des associations pour mise à jour de l'**Annuaire des Associations de Megève**.

## ► MONDE AGRICOLE ET APICOLE

PROMESSES  
TENUES

Maintien et Encouragement de l'Agriculture de Montagne (MEAM) par la validation de **41 subventions**.



Organisation d'un **temps d'échange avec les acteurs du monde agricole** pour mener des actions communes et cohérentes valorisant leurs activités.

**Préemption de la Ferme des Vargnes.**

## ► TRAVAUX STRUCTURANTS

Ouverture au public du **Jardin Alpin** après l'installation d'une **nouvelle passerelle d'accès** à l'allée Cavalière.



Réalisation des travaux des réseaux secs et humides depuis le giratoire de la RD1212 du Palais jusqu'à la rue du Général Muffat. Poursuite de la section comprise entre la rue du G<sup>al</sup> Muffat et le giratoire de la Poste au printemps et à l'automne.

Rénovation extérieure de la Maison de la Montagne.

Création d'une **voie d'accès dédiée** au parking Village.

Réalisation de la **1<sup>ère</sup> phase de travaux** de la rue Charles Feige (rues Oberstdorf et St François).



Enrobés réalisés sur les routes du Planay, du Palais des Sports, du Villaret (maison médicale) et du chemin de la Mottaz.

## ► TOURISME

Développement de la **stratégie marketing de la plateforme de marque** réalisée en 2019 en collaboration avec les acteurs économiques de la commune et les services communaux pour insuffler une **communication homogène et plus pertinente**.

Implication et réactivité auprès de notre clientèle dans la gestion de la fermeture précoce de la saison et dans le report des événements de fin de saison hivernale.

**Dynamisation de l'été et de l'automne** dans le respect des protocoles sanitaires.



Initiation et lancement d'un **site marchand** dédié aux commerces de Megève : **Megève Shopping** (Article p.27).

Pilotage d'une fréquentation à l'année autour de plusieurs thématiques : sport, culture, gastronomie, famille, tendance et bien-être. **Ciblage tourisme d'affaires et séminaires** également.



Pilotage de la **campagne de réassurance** initiée par la commission Tourisme de la CCPMB et gestion de son application pour la saison d'été. Poursuite de la stratégie par Megève pour la saison d'hiver avec « **Megève (R)Assure** » et vidéos de réassurance.

**Réécriture du calendrier événementiel** fortement impacté par les protocoles sanitaires. Mise en place d'un nouveau concept d'animations et de rendez-vous autour des « **Collections** » en collaboration avec les socioprofessionnels du village (Article p.28).

## ► LABELS ET CERTIFICATIONS

Obtention du Label « **Flocon Vert** », le 6 février 2020, garantissant l'engagement durable de la collectivité.



Renouvellement de la **Certification ISO 9001**

pour l'accueil et la prise en charge des enfants au sein de la crèche, l'accueil et la médiation autour des animations culturelles à la médiathèque, l'action en faveur des personnes âgées, la production et la distribution de l'eau potable, les animations aquatiques, l'accueil et la vente au Palais et au SPA, l'accompagnement des démarches administratives et funéraires du service citoyenneté de la mairie.



## ► POLITIQUE FONCIÈRE

PROMESSES  
TENUES

Définitions des objectifs poursuivis et des modalités de la concertation appuyant les objectifs définis par la commune sur les priorités suivantes :

- **Renforcer le logement permanent** et celui des travailleurs saisonniers.
- **Soutenir l'économie locale** afin de dynamiser l'activité économique de la station.
- **Maintenir l'unité architecturale** globale de la station.
- Inscrire le projet dans un **contexte environnemental renforcé**.



Nouvelle prescription de la mise en révision générale n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).



Étude de la création d'une **régie immobilière communale** et de l'instauration de **bail réel solidaire** (BRS) afin de préserver l'habitat permanent.

## CONCLUSION DE L'ANNÉE 2020

Cette année 2020 aura été riche en promesses tenues et ce bilan n'aurait pu être dressé sans la volonté de toute une équipe, élus et agents, qui ensemble donnent vie à un projet durable dans le seul intérêt de notre communauté et au développement de notre village.  
Un grand merci à tous !



# 2021 : RÉALISATIONS PRINCIPALES À VENIR

C'est avec une motivation intacte que nous nous attelons déjà aux projets que nous réaliserons en 2021 dans un contexte particulier. Particulier par la clôture d'un exercice budgétaire 2020, à ce jour, non validée, la commune étant toujours dans l'attente des aides financières annoncées par l'État. Particulier par l'absence de visibilité d'un budget 2021 qui doit se saisir de l'équilibre du budget 2020 et qui devra, de fait, raisonner avec différents scénarios. Particulier par une gestion de la crise de la COVID-19 impactant notre économie locale mais également le fonctionnement de nos services et nos espaces publics.

## ► ENFANCE

Optimisation de la structure d'accueil Les P'tites Frimousses, avec l'ouverture du lieu d'accueil enfants-parents « à petits pas », les mardis matins, en dehors des vacances scolaires, de 9h à 11h.

Projet de la création d'une **ludothèque** pour le multi accueil La Grande Crèche afin que les enfants investissent les jeux différemment, car « Jeu après Jeu, l'enfant devient Je ».

Création de **5 places d'accueil supplémentaires**, entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 août.



## ► JEUNESSE

Création d'un **espace d'écoute et d'information** des jeunes de 11 à 17 ans en lieu et place du « Garage Conseil ». Central, à proximité de la plaine de jeux et du Palais il présente une surface de 72 m<sup>2</sup> par étage, sur 2 niveaux.

Consultation du Conseil Municipal des Jeunes pour la création de la **Teen House**.

Financement de formations **BAFA** en collaboration avec la commune de Combloux.



Mise en place du **chantier « jeunes »** durant l'été alliant activité rémunérée pour les jeunes mégevans entre 16 et 18 ans et actions de restauration de nos chalets d'alpage.



Le **city stade**, démonté durant l'été 2020, sera installé de manière définitive à la place de la bute au sein de l'enceinte de Meg'Loisirs. Cet emplacement permettra le regroupement des infrastructures de loisirs en libre accès.



## ► LE LOGEMENT PERMANENT

Intensifier la démarche volontaire de la commune de développer du **logement accessible à sa population** en développant des programmes de constructions locatives favorisant l'habitat permanent.

Renforcer les **conventions d'aménagement touristique** imposant la construction des logements pour les saisonniers.

Poursuivre la politique de **droit de préemption** de la commune pour accroître le patrimoine locatif communal.

Concrétiser le projet d'une **régie locative communale** ou autres outils de gestion afin de maintenir une offre pertinente pour la population locale.

## ► LES GRANDS TRAVAUX

**RD1212** : Poursuite des travaux des réseaux secs et humides pour la section comprise entre la rue G<sup>al</sup> Muffat et le giratoire de la Poste durant le printemps et à l'automne. Aménagement de la rue du G<sup>al</sup> Muffat.



**Centre Technique Municipal** : Lancement des consultations des travaux d'agrandissement et de rénovation du CTM.

**Parking Village** : Travaux de reprise de l'étanchéité et d'embellissement aux deux niveaux du parking, installation d'un ascenseur et d'abris couvrant les escaliers. Travaux à coordonner avec le chantier de la RD1212. Planning prévisionnel de démarrage en avril 2021.

**Mairie** : Lancement de l'étude de planification et de réhabilitation du bâtiment historique avec l'obligation de sauvegarder les 4 façades et l'escalier central à l'identique.

## ► TOURISME ET ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Accompagnement de Megève Tourisme dans ses actions de **dynamisation de la destination et de l'offre 4 saisons**.



**Soutien des commerces, hôtels, restaurants et artisans** de la commune en prévision d'une reprise d'activité « normale ».



L'ensemble de ces projets prioritaires s'inscrit dans une planification raisonnée des actions à mener sur un exercice financier encore incertain au jour de l'élaboration de ce document.

# LETTRE OUVERTE

► À L'ATTENTION DE MME LA MINISTRE JACQUELINE GOURAULT

SANS RÉPONSE

Lettre envoyée au Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, au sujet de l'impact économique sur les finances de la commune.

Objet : Soutien aux collectivités territoriales  
Megève, lundi 18 janvier 2021

Madame la Ministre.

La Préfecture de Haute-Savoie nous a adressé le 14 décembre dernier le courrier du Premier Ministre, Jean Castex, en date du 12 décembre dernier, qui reprend les grandes lignes des aides accordées aux professionnels de la Montagne qui sont impactés par la fermeture des remontées mécaniques. Force est de constater que ce courrier de plus de deux pages, adressé spécifiquement aux maires, n'intègre pour autant qu'un unique et bref paragraphe de trois lignes concernant les aides qui seraient destinées aux collectivités territoriales :

*« Pour couvrir les pertes des collectivités concernées, un mécanisme de compensation des pertes de recettes fiscales et domaniales des communes trouvera à s'appliquer et ces recettes seront garanties pour l'année 2020. »*

Dès la première période de confinement, l'État a demandé aux élus locaux de soutenir leurs socioprofessionnels qui ont dû fermer précocement et subitement. En mai dernier, j'engage la commune de Megève à suspendre les loyers des baux communaux mais aussi l'exonération du droit d'occupation du domaine public pour les commerces habituellement ouverts. Nous abondons également à la mise en place du dégrèvement à hauteur de 70% de la CFE. Parallèlement, nous prenons dès les premières semaines, à notre charge, l'achat et la distribution de masques auprès de notre population puis l'équipement de protections sanitaires de nos agents et de nos espaces communaux pour assurer le respect des gestes barrières.

Megève, station-village surclassée « commune touristique de plus de 40/80.000 habitants », a anticipé depuis déjà quelques décennies le réchauffement climatique et la nécessité d'offrir une alternative à l'offre « neige » en proposant plus de 30.000 m<sup>2</sup> d'activités sportives, de bien-être et d'offre culturelle. Ce lieu qui a été pensé comme une réponse à notre caractéristique de station « moyenne montagne », se trouve impacté par les phases de fermetures de ses différents espaces à destination de ses populations, locale et touristique, associatives, ses clubs et sections sportives. Géré en régie directe, notre équipement voit ses recettes impactées par une perte de plus de 730.000 euros et un coût de fonctionnement conséquent pour lequel nous n'avons reçu aucune directive de compensation financière. Une autre perspective de baisse de recettes s'ajoute avec l'annonce de la fermeture des domaines skiables qui accusaient déjà - 60% de perte de CA sur les préventes. L'impact sur la réversion de la Taxe Loi Montagne sera irrécupérable et supporté également par les communes. La prise en charge hypothétique et non définie du coût du fonctionnement des remontées mécaniques et des structures sportives pour les publics autorisés sont également des facteurs inconnus pour nous, collectivités territoriales, alors que nous connaissons déjà les plus grandes difficultés à élaborer le rapport d'orientations budgétaires 2021 et l'équilibre de nos budgets ne sachant pas sur quels montants l'État s'engagera et quels établissements publics seront éligibles à une compensation des pertes sèches de recettes. Ces dernières semaines, nombreuses corporations professionnelles, syndicats ou autres lobbys semblent plaider individuellement leurs causes sans cohésion territoriale.

Madame la Ministre, j'en appelle à notre ministère de tutelle et vous conjure de prendre en considération ces semaines de pression que nous subissons de la part de nos partenaires, socioprofessionnels et autres acteurs économiques à qui je ne suis plus en mesure d'apporter le soutien de la commune ne sachant pas moi-même quelles aides nous seront versées et quand !

Je vous remercie, Madame la Ministre, de l'attention qui vous aura été possible d'apporter à ma doléance et soyez assurée de ma plus haute considération.

Le Maire,  
Catherine JULLIEN-BRÈCHES



ENVIRONNEMENT

# RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

## ► DES AIDES POUR VOS TRAVAUX

En complément au Fonds Air Bois, la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc (CCPMB), la Région et le Département proposent différents types de subventions afin de soutenir les résidents dans leur projet de rénovation de leur habitat. Suivez-nous pour une description détaillée des programmes d'accompagnements et d'aides financières.

Saviez-vous qu'en tant que propriétaire ou futur acquéreur, si vous envisagez de réaliser des travaux de rénovation pour améliorer le confort de votre logement et réduire votre facture énergétique, la CCPMB a créé CaseRénov, un service d'accompagnement dédié ? Il s'agit d'un espace d'accueil et de conseils entièrement gratuits. Une spécialiste « Énergie Habitat », Lilly Martin, vous apporte son expertise sur les différentes possibilités et les subventions disponibles.



### UNE ÉLIGIBILITÉ POUR TOUS LES FOYERS

Quel que soit votre plafond de ressources, des aides existent. Elles seront traitées par deux organismes différents en fonction du montant :

| Nombre de personnes dans le ménage | Plafond de ressources |
|------------------------------------|-----------------------|
| 1                                  | 19.074€               |
| 2                                  | 27.896€               |
| 3                                  | 33.547€               |
| 4                                  | 39.192€               |
| 5                                  | 44.860€               |

Par personne sup. + 5.651€

Si le revenu fiscal de référence du foyer est **inférieur** au plafond de ressources, vous serez encadré par le programme **Habiter Mieux**. La condition d'obtention : que le logement ait plus de 15 ans à la date de dépôt du dossier.

Ce dispositif permet de bénéficier **jusqu'à 16.000€** d'aides et primes (ANAH, Département, CCPMB) en fonction du coût et de la nature des travaux.

Depuis le début de l'année 2020, les aides financières Habiter Mieux peuvent être bonifiées pour tout logement de classe énergétique F ou G dont les travaux de rénovation permettent de gagner 2 classes énergétiques et **35% de gain énergétique**. Vous êtes assisté gratuitement pour identifier les travaux les plus efficaces et constituer votre dossier de demande de subventions.

Si le revenu fiscal de référence du foyer est **supérieur** au plafond de ressources, vous êtes encadré par la conseillère Énergie Habitat de la CCPMB dans le cadre de **CaseRénov**. Plusieurs conditions doivent être remplies afin d'en bénéficier : d'une part, les travaux de rénovation doivent permettre un gain énergétique d'au moins **25%** et d'autre part, ils doivent porter sur au moins un de ces 3 postes : isolation des murs, de la toiture et remplacement des menuiseries. Le cas échéant, vous pourrez bénéficier d'aides spécifiques de la CCPMB, du département (sous condition de ressources) et de la Région. Ces aides sont cumulables avec les subventions nationales Ma Prime Rénov et les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE).

### LE PASSEPORT THERMIQUE

Le passeport thermique s'avère un outil indispensable lorsque vous voulez connaître les postes à privilégier en matière de rénovation. Il permet de réfléchir aux solutions adaptées et d'optimiser les performances énergétiques, le confort du logement et de réaliser des économies sur vos factures d'énergie. Il intègre une visite à domicile de la conseillère Énergie Habitat afin d'établir un état des lieux de l'habitation, une restitution écrite et détaillée avec des propositions de travaux et une estimation du coût et des aides financières afférentes. Ce service, facturé 100€, est remboursé si des travaux performants sont réalisés. Coup de pouce non négligeable, les dossiers de demande de subventions sont constitués par la conseillère Énergie Habitat de la CCPMB.

### LE PRÊT DE THERMO'KITS

Toiture, murs, fenêtres, consommation de vos appareils électriques... vous souhaitez vérifier les points de déperdition d'énergie, la CCPMB renouvelle le prêt de thermo'kits, sur réservation. Ce service, entièrement gratuit, est accessible aux propriétaires et locataires. Une valisette équipée d'une caméra thermique et autres outils vous est alors confiée pendant 3 jours. Une fois le matériel restitué, la conseillère Énergie Habitat vous adresse une synthèse des points détectés et des voies d'améliorations. Elle se tient ensuite à votre disposition si vous souhaitez enclencher un projet de rénovation. Cette mesure est applicable en période « de chauffe » soit jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2021 puis à partir du mois de novembre.

### CASERÉNOV

Pour joindre votre conseillère Énergie Habitat :  
Tél. 04 50 90 49 55  
ou à [energiehabitat@ccpmb.fr](mailto:energiehabitat@ccpmb.fr)



### LE FONDS AIR BOIS

Vous vous chauffez au bois ? Saviez-vous qu'à partir du 31 décembre 2021, dans toute la vallée de l'Arve, l'utilisation d'une cheminée ouverte sera interdite par arrêté préfectoral ? Parallèlement, l'aide financière du Fonds Air Bois prendra également fin à cette date ! Instauré dans le cadre du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA), le Fonds Air Bois est une prime de 2.000€ participant au financement d'un appareil de chauffage au bois performant ou d'une énergie renouvelable thermique en remplacement de votre poêle, insert, cuisinière, chaudière... antérieur à 2002 ou de votre cheminée ouverte. Cette prime est cumulable avec les autres subventions de rénovation énergétique. Le compte à rebours est lancé, il reste une petite année !

Téléchargez votre dossier sur [fonds-air-bois.fr](https://fonds-air-bois.fr) ou renseignez-vous au 04 50 25 24 91.

### VOUS VOUS CHAUFFEZ AU BOIS ?

À PARTIR DU **31 DÉCEMBRE 2021**, DANS LA VALLÉE DE L'ARVE...

**Fini !** L'utilisation de votre cheminée ouverte & l'aide de 2000€ du Fonds Air Bois

**Il vous reste 1 an !**

Jusqu'à 100% des travaux financés ! Rendez-vous sur [www.fonds-air-bois.fr](https://www.fonds-air-bois.fr)



## ENVIRONNEMENT

# LA NEIGE DE CULTURE

## ► UNE GESTION RAISONNÉE

Comme la majeure partie des stations françaises, les domaines skiables de Megève font appel à la production de neige de culture afin de garantir l'enneigement des pistes. Nous avons voulu en savoir plus grâce à Romuald, nivoculteur au Mont d'Arbois.

### LETTRÉ DE MEGÈVE : DE QUOI EST CONSTITUÉE LA NEIGE DE CULTURE ?

**Romuald Reydet :** La neige de culture est de l'eau atomisée sous pression, transformée en cristaux de neige sous l'effet de l'air froid. Aucun adjuvant n'entre en jeu ! D'un point de vue technique, on recrée ce que la nature réalise par temps de neige : l'eau et l'air sous pression engendrent un noyau qui, une fois en contact avec les gouttelettes d'eau pulvérisées, entrent en congélation avant d'atteindre le sol et conçoivent une bille, semblable à un flocon. Plus le taux d'humidité dans l'air est faible et plus la fabrication est aisée, même à partir de 0°C. Les conditions idéales étant le froid, une hygrométrie favorable et une légère brise.

### LDM : POURQUOI PRODUIT-ON DE LA NEIGE DE CULTURE ?

**R. R. :** L'objectif de la production de neige de culture n'est pas de remplacer l'enneigement naturel mais simplement de pallier un déficit de neige et de travailler ainsi sur les pistes structurantes des domaines, c'est-à-dire les plus fréquentées et essentielles, par exemple pour un retour station, en assurant leur ouverture jusqu'à la fin de saison. Pour donner un point de repère, en France, seuls 35% de l'ensemble des pistes de tous les domaines confondus sont sécurisés par de la neige de culture contre 87% en Italie ou 70% en Autriche. C'est donc une méthode beaucoup moins répandue que chez nos voisins européens.



### LDM : D'OÙ PROVIENT L'EAU UTILISÉE POUR PRODUIRE CETTE NEIGE ?

**R. R. :** De retenues d'altitude qui sont remplies à l'aide des cours d'eau en amont, via des prélèvements réalisés au printemps, au moment de la fonte des neiges et des fortes eaux. Elle est ensuite stockée et utilisée à l'automne. Aucun prélèvement n'est effectué en été afin que la faune et la flore à l'aval ne soient pas impactées. Le procédé est encadré par la Direction départementale des Territoires et la Police de l'Eau et réglementé par un arrêté préfectoral. En fin de saison, la ressource est restituée à la fonte des neiges : 80% en infiltration dans la terre et 20% en évaporation. La fabrication de neige n'endommage pas l'eau, elle est ainsi rendue à son état d'origine.



ENNEIGEUR DE TYPE PERCHE



ENNEIGEUR DE TYPE VENTILATEUR

### LDM : COMMENT EST GÉRÉE LA PRODUCTION ?

**R. R. :** Elle repose sur un plan de production qui évolue d'une année à l'autre et au cours même d'une saison. Le but est de réaliser un enneigement raisonné tout en permettant l'ouverture des pistes jusqu'à la fin de l'hiver. Ce plan prend en compte les précipitations neigeuses, les températures et les relevés d'épaisseurs de neige effectués grâce aux outils de mesures dont sont dotées les dameuses. Ainsi, pour cet hiver, au Mont d'Arbois, le plan de production était de 60.000 m<sup>3</sup>. Au mois de décembre 2020, au vu de la fermeture des remontées et des chutes de neige de la fin du mois, il avait déjà été recalculé pour être au plus juste et pour limiter le coût et la consommation d'énergie. Le processus est entièrement automatisé et géré depuis un local technique équipé de pompes, compresseurs, d'ordinateurs qui supervisent et pilotent les enneigeurs et de systèmes de surveillance et d'alarme afin de sécuriser les retenues, notamment en cas de problèmes du type instabilité causée par exemple par un tremblement de terre ou tout simplement une fuite légère. Des sondes intègrent également le taux d'humidité et les températures. Toutes ces installations sont programmées en fonction du plan de production.

### LDM : QUEL EST VOTRE RÔLE EN TANT QUE NIVOCULTEUR ?

**R. R. :** Nous intervenons en soutien à ces infrastructures pour suivre la production, diriger les enneigeurs et les surveiller, en veillant que n'apparaissent pas de fuites ou autres problèmes techniques. Nous réparons les pannes et effectuons une maintenance préventive pour éviter les dysfonctionnements et ne pas perdre des heures de production. Et nous vérifions, bien sûr, la qualité de la neige produite. Il faut aussi savoir que ces dernières années, la technologie de l'enneigement a réalisé de grands progrès en matière d'efficacité énergétique, d'utilisation de l'eau et de performances.

Aujourd'hui, la production de 1 m<sup>3</sup> de neige nécessite entre 1 et 3 kWh selon la configuration des installations. À Megève, chaque année, nous optimisons le réseau neige en remplaçant par exemple des têtes d'enneigeurs par des systèmes plus récents et donc plus performants ou en renouvelant les ventilateurs. Ces modifications permettent ainsi une meilleure gestion du capital neige et la réalisation d'économies significatives en termes de consommation énergétique ainsi qu'un gain en qualité de neige et en temps de production.

### LDM : À PARTIR DE QUAND PEUT DÉBUTER LA PRODUCTION ?

**R. R. :** La production de neige est possible dès le 1<sup>er</sup> novembre. Cependant, nous attendons généralement une véritable plage de froid pour ne pas gâcher la neige produite. Cet hiver, nous avons attaqué au 27 novembre. Au départ, nous la laissons reposer en tas pour ne pas qu'elle fonde une fois étalée et aussi pour gagner en qualité car cela lui permet de s'égoutter. Chaque année, lors de la 1<sup>ère</sup> semaine de production, nous prélevons des échantillons de neige et d'eau pour vérifier leur qualité et nous assurer qu'il n'y ait pas d'altération, d'hydrocarbures ou de contamination bactériologique.

### FOCUS SUR LE MONT D'ARBOIS

- L'eau est stockée dans la retenue d'altitude d'Arbois qui peut contenir jusqu'à 60.000 m<sup>3</sup> d'eau.
- 70 enneigeurs jalonnent le massif, un système dimensionné par rapport à la taille de la retenue.
- 4 pistes enneigées : les Mandarines, l'Alpage, la Lutin et le tapis Piou Piou afin de pouvoir proposer à la clientèle un circuit en boucle, un retour station et un espace débutant.
- 2 nivoculteurs : Romuald REYDET et Jean-Philippe CHAUDEUR



L'ASSOCIATION DE MEGÈVE  
VOUS SOUHAITE  
UNE BONNE ANNÉE !

# DON DE SANG

LES LUNDIS 15 FÉVRIER  
26 AVRIL · 19 JUILLET  
16 AOÛT · 11 OCTOBRE  
ET 6 DÉCEMBRE

de 15h à 19h30  
Maison des associations

**PRIVILÉGIEZ LA PRISE DE RDV**  
**[MON-RDV-DONDESANG.EFS.SANTE.FR](http://MON-RDV-DONDESANG.EFS.SANTE.FR)**

DON DE SANG  
**MAINTENANT**  
C'EST URGENT



  
**megève**

[www.assodondusang74120.fr](http://www.assodondusang74120.fr)



## TRAVAUX

# LE POINT SUR LES GRANDS CHANTIERS

► LA COMMUNE INVESTIT POUR LA QUALITÉ DE VIE

## TRAVAUX DE VOIRIE ET RÉSEAUX

### JARDIN ALPIN

Décembre 2020

Ouvert au public le 16 décembre, le Jardin Alpin fait partie d'un projet réalisé sous concession avec TERACTEM en lien avec le nouveau complexe du Novotel. Il s'intègre également dans l'aménagement global de la RD1212, de la rue du Général Muffat de Saint-Amour et de la rue Saint-François de Sales afin de créer une liaison naturelle et sécurisée entre les deux rives de la départementale.

Un embellissement paysager de l'environnement qui se voit agrémenté d'une nouvelle passerelle permettant de relier l'allée Cavalière et le Palais. Une voie d'accès au parking Village a également été créée et le nouveau parking Arly, doté de 120 places, devrait ouvrir au printemps.

BUDGET : travaux réalisés par le concessionnaire



### RD1212

Automne 2020

La 1<sup>ère</sup> phase des travaux de la RD1212 s'est concentrée sur la réfection des réseaux humides et le redimensionnement de la chaussée depuis le rond-point du Palais jusqu'à la rue du Général Muffat, associée à l'aménagement du jardin alpin. Les travaux concernant la section entre la rue du Général Muffat de Saint-Amour et le rond-point de la Poste se poursuivront au printemps puis à l'automne 2021.

Les phases consacrées au réagencement des rues Muffat de Saint-Amour et Saint-François de Sales interviendront au printemps et à l'automne 2022 avec embellissement des abords.

BUDGET : 2.070.000€  
(y compris tranches optionnelles)



## SUBVENTION DÉPARTEMENTALE

Dans le cadre de l'aménagement de la RD1212, le Conseil Départemental participe au budget travaux à hauteur d'un montant de 401.492€.



## PARKING VILLAGE

Printemps - automne 2021

Le parking du Village va faire l'objet de travaux de reprise de l'étanchéité et d'embellissement notamment en termes de menuiserie et de peinture aux deux niveaux. Un ascenseur sera également installé ainsi que des abris pour couvrir les escaliers. Les interventions se dérouleront en coordination avec les travaux de la RD1212. La consultation des entreprises est actuellement en cours mais le planning prévisionnel prévoit un démarrage pour avril.

BUDGET : à définir selon phasages

## SÉCURISATION DE LA RESSOURCE EN EAU

Printemps 2021

Les marchés ont été notifiés et les travaux pourront ainsi débuter comme prévu au printemps. Le but est d'équiper le réservoir de la Livraz en cellules de traitement UV afin de purifier l'eau en continu et de freiner une éventuelle prolifération bactériologique sur les ressources du Planay et de la Cote 2000.

BUDGET : 300.000€

## RUE DES ALLOZ ET ALLÉE DES LOTS

Automne 2021

Les études sont actuellement en cours, les marchés devraient être lancés au printemps pour la reprise des réseaux humides (eau potable, eaux pluviales et assainissement) sur ces deux secteurs. Les interventions devraient ainsi débuter à l'automne.

BUDGET : à définir

## INFORMATION RACCORDEMENT RÉSEAUX

La Régie des Eaux souhaitait garantir un contrôle optimal des travaux de raccordements aux réseaux sous le domaine public. Elle a ainsi confié, via marché public, l'intégralité de ces interventions à l'entreprise locale Mabboux, garantissant ainsi à la Régie la maîtrise d'ouvrage exclusive. Pour toute demande de raccordement, se rapprocher directement de la Régie des Eaux : Tél. +33 (0)4 50 91 09 09.

## PÉRIMÈTRES DE PROTECTION DES SOURCES

Été 2021

Après avis favorable des services de l'état, les marchés vont être lancés en février pour la redéfinition des périmètres de protection de Riglard et Planay. Des travaux de sécurisation avec l'installation, notamment, de clôtures vont donc pouvoir être effectués. Ils devraient être achevés avant l'été 2021.

BUDGET : 120.000€

## RUE CHARLES FEIGE

Automne 2020

Reprise des trottoirs, bordures, tampons et signalétique... les travaux de la 1<sup>ère</sup> partie de la Rue Feige se sont achevés à l'automne avec l'aménagement depuis la rue d'Oberstdorf jusqu'à la rue Saint-François de Sales. Les interventions sur les réseaux et la 1<sup>ère</sup> couche d'enrobés ont parallèlement été réalisées sur la section de la Rue du Crêt et seront achevées au printemps avec les enrobés définitifs. La 2<sup>e</sup> phase de la Rue Feige, entre la rue Saint-François de Sales et la RD1212 se terminera également au printemps 2021 avec les aménagements de surface.

BUDGET GLOBAL : 2.500.000€ (hors éclairage)



**SECTEUR DE CASSIOZ**

Mai - juin 2021

Une voie publique permettant de desservir des terrains à construire va être créée sur le secteur de Cassioz.

BUDGET : 180.000€

---

**INTERVENTIONS ENROBÉS**

Automne 2020

Différents secteurs ont été concernés par la réfection des enrobés, à savoir :

- Route du Planay - BUDGET : 20.000€
  - Route du Palais des Sports - BUDGET : 30.000€
  - Chemin de la Mottaz - BUDGET : 9.000€
  - Route du Villaret (Maison médicale) BUDGET : 20.000€
- 

**AMÉLIORATION / RÉNOVATION BÂTIMENTS COMMUNAUX****PATINOIRE CENTRALE**

Printemps 2021

L'aménagement extérieur et la création de terrains de pétanque ont été réalisés à l'automne, cependant l'implantation du local patin définitif en ossature bois a été reportée au printemps 2021.

BUDGET GLOBAL : 478.000€

**LA BUTTE**

Courant 2022

Les démarches d'agrément auprès de l'Agence Régionale de la Santé (ARS) et d'ENEDIS sont actuellement en cours. Les travaux de réhabilitation du captage permettant l'alimentation des abreuvoirs et l'augmentation de la qualité de fourniture de la source, interviendront en 2022.

BUDGET GLOBAL : à définir

**CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL (CTM)**

Printemps 2021

Le bâtiment actuel du CTM est sujet à un projet d'extension-rénovation qui permettra de regrouper toutes les branches des différents services techniques en un unique centre. Après lancement du concours, l'analyse des projets permettra la sélection du lauréat au 25 mars.

BUDGET : 4.500.000€ (à confirmer)

---

**ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE**

Printemps 2021

La reprise et la taille des pierres d'un des piliers de l'église, à l'angle du presbytère, sera effectuée au printemps tandis que les travaux concernant l'intérieur de l'édifice ne devraient pas intervenir avant début 2023. La publication du dossier de consultation des entreprises sera effective courant janvier.

BUDGET : à définir

---

**FERME DU MOUTELY**

Printemps 2021

Les travaux de réfection de la toiture, initialement prévus à l'automne, ont été décalés au printemps.

BUDGET : 100.000€

---

**PRESBYTÈRE**

Automne 2020

Remise en l'état du soubassement du presbytère.

BUDGET : 10.000€

---

MAIRIE

La Mairie est concernée par une restructuration complète de l'intérieur de son bâtiment ; les façades seront conservées à l'identique. La phase de programmation de la restructuration du bâtiment a été lancée et s'échelonnera avec la phase de conception sur toute l'année 2021. Le début du chantier de réfection est attendu pour 2022. Les services de la Mairie ont été temporairement installés dans des structures modulaires, route du Jaillet au parking de la Molettaz.

BUDGET : 3.200.000€



FLEURISSEMENT

DÉCORATIONS DE NOËL

Automne 2020

Les services techniques ont orné la Mairie de différents éléments de décorations de saison, créés pour certaines par leurs soins et ont disposé 150 sapins dans les jardinières du centre-ville et de ses abords.

BUDGET : 18.000€

JARDIN DE L'ÉGLISE

1<sup>er</sup> semestre 2021

La 1<sup>ère</sup> phase d'intervention se concentrera sur les travaux de maçonnerie, la réalisation des circulations et la définition des espaces. La végétalisation du jardin interviendra en 2022.

BUDGET : à définir

INSTALLATION ET PLAN DE FLEURISSEMENT

Automne 2020 – printemps 2021

Au mois d'octobre, les bulbes de tulipes et narcisses ont été plantés pour une floraison printanière dès le mois d'avril. BUDGET : 1.500€  
L'ensemble des plants et fleurs de la saison estivale a été mis à disposition des administrés au mois d'octobre 2020. Le plan de fleurissement de l'été 2021 prévoit les mêmes teintes de couleurs que l'année dernière, à savoir bleu, blanc et gris, et sera agrémenté de plus d'arbustifs dans les compositions. BUDGET : 40.000€



CADRE DE VIE

NETTOYAGE WC PUBLICS

Reprise du nettoyage des WC publics en régie afin de garantir un confort d'utilisation aux utilisateurs.



ACHAT DE MATÉRIEL

La municipalité a fait l'acquisition d'une balayeuse /dénigeuse. Elle permet l'optimisation des circuits de balayage ainsi que le nettoyage des parkings souterrains. L'hiver, elle sert au déneigement du centre-ville et des trottoirs de ses abords. Un équipement qui s'adapte parfaitement à la saisonnalité et qui permet des économies d'énergie significatives.



BUDGET : 120.000€



NOS AÎNÉS

# NOS AÎNÉS

## ► UN LIEN TOUJOURS MAINTENU

Le CCAS de Megève s'est adapté, de la même manière que les autres structures et organismes municipaux, aux mesures gouvernementales et à l'épisode de crise pandémique. Son objectif fondamental : assurer un lien et une écoute auprès de nos aînés tout en prémunissant chacun de ses membres.

Dès la fin du mois de septembre, le CCAS et la municipalité avaient fait le choix d'annuler le traditionnel repas de fin d'année par mesure de prudence. Une date certes attendue chaque automne par nos aînés, permettant de beaux moments de partage, mais qui n'avait pu être envisagée cette année au vu du contexte sanitaire. Le 2<sup>ème</sup> confinement, finalement instauré au 29 octobre, n'aurait de toute façon pas permis ce déjeuner de fête.

### DES COLIS DE FIN D'ANNÉE

L'épisode actuel de crise sanitaire et les décisions de restrictions qui en découlent n'auront cependant pas empêché le CCAS et ses bénévoles de réaliser la distribution des colis de Noël auprès des 70 ans et plus. Ainsi, ils ont pu remettre 485 colis accompagnés d'une carte de vœux.



### LE GUIDE DES SÉNIORS

Si vous avez plus de 68 ans et que vous souhaitez disposer de la nouvelle parution du « Guide Spécial Séniors : Bien vivre à Megève », vous êtes invités à vous rapprocher du CCAS ou à vous déplacer en Mairie où l'on vous remettra avec grand plaisir un exemplaire.



### LES APRÈS-MIDIS BLEUS

Les activités ont dû être suspendues au vu des mesures COVID-19. Cependant, tous les mardis et jeudis, l'accès à la salle de la Molettaz est maintenu de 14h à 17h, dans le respect des gestes barrières. L'occasion pour nos séniors de se retrouver pour jouer au tarot, au scrabble ou échanger autour du tricot. Autre moment de convivialité, les repas du jeudi midi à la Fondation Morand Allard, qui restent accessibles sur inscription préalable auprès du CCAS et au tarif unique de 6€.

Pour plus d'informations :  
CCAS de Megève  
BP 23 - 74120 Megève  
Tél. 04 50 93 29 14 | [ccas@megeve.fr](mailto:ccas@megeve.fr)



## LE PALAIS

# COVID-19

## ► UNE GESTION ADAPTÉE

Après la mise en place de protocoles sanitaires stricts ayant permis au Palais d'ouvrir la plupart de ses espaces au public jusqu'aux vacances de Toussaint, il a dû se conformer à la fermeture lors du 2<sup>ème</sup> confinement puis au durcissement de certaines mesures au 14 janvier. Il a alors fallu repenser l'organisation de la structure et la gestion des équipes.

Malgré la fermeture administrative imposée par le gouvernement, le Palais a cependant l'autorisation d'ouvrir certains de ses espaces aux publics prioritaires. Ainsi, cela a été le cas de l'espace forme dès le mois de novembre pour les éducateurs sportifs, les personnes en formation spécifique, les sportifs professionnels, de haut niveau et espoirs, les personnes pratiquant sur prescription médicale d'activité physique adaptée (APA) ou encore en situation de handicap.

De même, dès le 4 janvier, l'espace aquatique a pu accueillir, après la remise en eau du bassin de 25 m, les scolaires et enfants pratiquant la natation dans le cadre d'une activité extra-scolaire ou en club sur des horaires de baignade surveillée, dispositif qui a dû être suspendu après les annonces de la mi-janvier. Depuis le 11 janvier, les publics prioritaires ont également accès au bassin sur des créneaux dédiés d'une heure et sur réservation uniquement, créneaux élargis à compter du 18 janvier. Le nombre de personnes est limité, pour un tarif unique de 3,50€.



### FOCUS SUR LA PATINOIRE CENTRALE

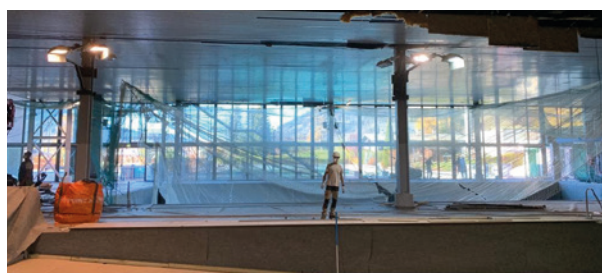
Dès les vacances de Noël, la patinoire de plein air accueillait petits et grands, dans le respect des normes sanitaires et des gestes barrières, au cœur d'un environnement récemment rénové. Les espaces du Palais étant fermés au public, la fréquentation s'en est très largement ressentie avec une hausse de l'ordre de **40,6%** par rapport à Noël 2019. En termes de recettes, elle s'est traduit par une augmentation de **41,27%** soit 38.116€ contre 26.980,30€ l'année dernière. L'ouverture a été maintenue durant le mois de janvier et même élargie au 18 janvier, avec des plages le matin et l'après-midi. À partir du 25 janvier, la glace sera ouverte, pendant des créneaux spécifiques, aux scolaires.

## REQUALIFICATION DES MISSIONS DES AGENTS

Dès l'annonce du 2<sup>ème</sup> confinement, Renaud Vié, directeur du Palais, a présenté aux élus un projet mobilisant ses équipes pour la réalisation des travaux de rénovation de la piscine.

Les plafonds font, en effet, l'objet d'un programme de réfection envisagé depuis 2019. Ce chantier nécessitant la fermeture de l'espace pendant 3 à 4 mois, il a été décidé de solliciter, auprès de toutes les équipes du Palais, les différentes compétences nécessaires à ces interventions. Maîtres-nageurs, éducateurs sportifs, agents de caisse et du pôle propreté... tous ont affiché une grande motivation devant ce défi à relever, qui leur a donné la possibilité de travailler malgré la fermeture administrative du Palais et qui permet à la collectivité d'opérer des économies sur le montant global des travaux.

Ainsi, dès le mois de novembre, les volontaires ont débuté par le démontage de l'ancien plafond, laissant découvrir une structure d'origine en très bon état. Ont suivi la peinture des poteaux, des IPN et des gaines agrémentées d'une fresque, l'évacuation des déchets, la pose de solives bois et d'une toile tendue, sans oublier la création de façades bois, la suppression de l'ancien portique et le nettoyage final... chaque secteur est intervenu à hauteur de ses capacités sur un projet commun qui a fédéré et créé du lien entre les agents.



De vrais élans de solidarité sont nés de ce contexte si particulier. Ainsi, courant novembre, des employés du Palais, sur la base du volontariat, ont été mis à disposition de l'EHPAD pendant plusieurs semaines tandis que deux autres ont collaboré au service de la cantine à la Fondation Morand Allard ou que d'autres encore aident à l'accueil et la gestion administrative des tests antigéniques mis en place par la municipalité. Les éducateurs de l'espace forme ont, eux, dispensé des séances sportives à l'école Henry Jacques Le Même, sur le temps d'activités périscolaires (TAP).

## UNE MUTUALISATION À BON ESCIENT

La mutualisation des services a également permis de faire réaliser le déménagement de la Mairie en interne, par le service propreté, secondé de deux agents du Palais. La patinoire centrale, dont la gestion nécessite habituellement l'engagement de saisonniers, a été encadrée par le personnel de différents services municipaux, qui ont été mobilisés sur cette mission le temps de son ouverture. Au sein de la Fondation Morand Allard, des employés ont été détachés afin d'aider les écoles pour les tâches quotidiennes de désinfection, imposées par les protocoles sanitaires. Un autre agent a également renforcé les équipes de la crèche en période estivale.



## LES ESPACES OUVERTS AU PUBLIC

Dès lundi 7 décembre, le SPA espace bien-être et soins a pu ouvrir ses portes, en adaptant, bien sûr, la gamme proposée aux normes sanitaires en vigueur : soins pour le corps et le visage, manucurie, beauté des pieds et autres prestations esthétiques... une offre qui reste encore accessible jusqu'à présent, avec des horaires se conformant au couvre-feu. À la même date, la médiathèque recevait de nouveaux ses lecteurs tout en respectant un protocole sanitaire strict, du mardi ou vendredi et le samedi matin. De quoi permettre aux adultes comme aux enfants d'entretenir le lien avec la culture.





COMMUNE

# COVID-19

## ► UNE CAMPAGNE DE DÉPISTAGE MASSIF

À la veille des vacances de Noël, alors que la plupart des familles s'apprêtaient à se réunir pour les fêtes de fin d'année, la Commune de Megève avait tenu à organiser une campagne de dépistage afin d'assurer aux résidents et vacanciers de passer des vacances en toute sérénité. Des dates qui ont ensuite été prolongées en janvier et février.

Afin de tous se protéger et de participer à l'effort collectif de lutte contre la propagation de la COVID-19, Catherine Jullien-Brèches, Maire de Megève avait fait le choix de mettre en place, dès le mois de décembre, un programme de dépistage par test antigénique (agréé par le ministère de la santé). Entièrement gratuits et accessibles à tous, les tests sont effectués par des professionnels de santé habilités, en Mairie, dans l'ancienne salle du Conseil Municipal. Via prélèvements nasopharyngés, les résultats sont disponibles quasi instantanément, en 15 minutes. La municipalité s'est positionnée en soutien administratif et logistique à cette campagne financée par la société Juste à temps. Les conditions d'accès sont simplifiées au maximum, sur présentation d'une carte d'identité, de la carte vitale et d'un formulaire de renseignements.

### LES CENTRES DE VACCINATION

Depuis le 19 janvier, le centre de Sallanches (Salle Léon Curral) a ouvert ses portes aux plus de 75 ans. Il fait partie des 9 centres installés en Haute-Savoie. Plusieurs canaux pour prendre rendez-vous : en ligne sur [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr) et par téléphone au : 04 50 33 62 33 ou au n° vert : 0800 009 110 (accessible 7J/7 de 8h à 18h). Dans un 1<sup>er</sup> temps, seuls les publics prioritaires sont concernés par la campagne.

### UN DISPOSITIF UNIQUE AU PAYS DU MONT-BLANC

D'abord planifiés pour 11 dates en décembre, où ils ont permis la réalisation de 1002 tests, la commune a fait le choix de prolonger ce dispositif de plusieurs rendez-vous sur le mois de janvier, du 7 au 26, puis en février, du 9 au 26 afin de mettre toutes les chances du côté de la station et d'assurer à tous de passer un hiver en toute sécurité.

Megève étant le seul village du Pays du Mont-Blanc à avoir instauré ce dispositif, il a attiré un grand nombre de résidents des communes alentours, allant jusqu'aux Houches, La Clusaz et même certaines de Savoie. Parmi eux, des personnes exerçant une profession médicale qui ont pu bénéficier de l'efficacité de ce dépistage massif.

Une action communale qui s'inscrit dans une démarche globale de protection de la population et des personnes à risques afin d'éviter une propagation massive du virus sur le territoire.

Parallèlement, un second centre de dépistage, soutenu par la région Auvergne Rhône-Alpes, était établi à la Maison de la Santé, du 16 au 18 et du 21 au 23 décembre avec des conditions d'accès identiques à ceux organisés par la commune.

# MEGÈVE SHOPPING

## ► LA PLATEFORME DE E-COMMERCE

En amont de la crise pandémique, Catherine Jullien-Brèches s'était engagée pour le commerce local et avait placé, au cœur de ses préoccupations de campagne, la création d'une plateforme de vente en ligne dédiée. Accessible depuis le 9 décembre, elle fait partie des outils désormais incontournables.

Alors que les commerçants et acteurs de Megève connaissent, comme dans la France entière, un épisode sans précédent en termes économiques, ils bénéficient depuis le mois de décembre d'un site marchand consacré aux boutiques et restaurants du village.

Financée et imaginée par la Commune de Megève au travers de sa direction du tourisme, la plateforme Megève Shopping, accessible à l'adresse suivante, [megवेशopping.com](http://megवेशopping.com), a pour vocation de valoriser l'offre de ses commerçants auprès des habitants, des résidents secondaires, des touristes fidèles mais aussi des nouveaux clients ! Boutiques de mode, galeries d'art, bijouteries joailleries, magasins de décoration, shops sportifs, restaurants aux tables aussi savoureuses que variées, épicerie fines, boutiques de souvenirs... les visiteurs retrouvent en ligne toute la richesse de nos commerces de proximité. N'oubliez pas, cependant, de venir également rendre visite, dans le respect des gestes barrières, à vos commerces qui restent ouverts !

### MEGÈVE SHOPPING EN CHIFFRES

- Déjà 31 commerces et restaurants en ligne
- 17 engagements en cours
- Mi-janvier, déjà plus de 6.500 visites



### MEGÈVE SHOPPING, LES AVANTAGES

Cette plateforme de e-commerce permet aux boutiques de vendre en ligne leurs produits 24h/24, 7j/7 et cela même en période de confinement. Et parce que le sens du service fait partie des valeurs d'accueil essentielles à Megève, nous avons à cœur de vous garantir également une offre sur mesure, même à distance : livraison rapide et dans le monde entier, retours gratuits, création de compte facultative, stocks garantis en temps réel, prix identiques à ceux affichés en boutique, livraisons à domicile ou click&collect au choix...

### NOTRE PARTENAIRE WISHIBAM

Pour cette aventure mègevanne, il nous fallait trouver un partenaire à la hauteur de vos attentes et de nos exigences : un expert de la vente en ligne, engagé pour la défense des commerces de proximité. Et nous avons trouvé ! Retrouvez-le sur [business.wishibam.com](http://business.wishibam.com), vous y découvrirez son histoire, ses valeurs et ses savoir-faire.



## TOURISME

# UN DÉBUT DE SAISON INÉDIT

## ► SOUTENIR LES ACTEURS LOCAUX

Alors que les déclarations gouvernementales, début décembre, laissaient présager d'un début de saison hivernale préoccupant, Megève Tourisme avait, plus que jamais, à cœur d'accompagner les acteurs de la station en cette période si complexe.

Depuis plusieurs années déjà, Megève cherche à enrichir son offre de loisirs afin de proposer une gamme d'activités riche et variée, au-delà même de la seule pratique du ski alpin. À la veille des vacances de Noël, avec la fermeture administrative des remontées mécaniques et du Palais, il fallait plus que jamais proposer de nouvelles distractions aux résidents et à la clientèle.

Ainsi, après leur succès estival, Megève Tourisme a renouvelé, avec les socio-professionnels du village, l'organisation d'actions et activités réunies sous la forme des brochures « Les Collections » : chiens de traîneaux, cours de fitness, découverte du ski de fond ou de la raquette, balade photographique, spectacles musicaux déambulatoires tous les jours durant les vacances... de quoi créer différemment son séjour à la montagne !

### UN LANCEMENT DE SAISON RÉINVENTÉ

Traditionnellement lancée le premier week-end de décembre par l'Illumination du Sapin, cette année, la saison hivernale, au vu du confinement et des consignes sanitaires, ne pouvait pas s'annoncer de manière identique. Le service événementiel a travaillé sur un nouveau format afin d'illustrer la mise en lumière de son sapin. Il s'est concrétisé par un mapping sur les façades de l'église, une projection d'images d'une dizaine de minutes organisée trois soirées sur plusieurs créneaux horaires, du 18 au 20 décembre. L'opportunité de célébrer, dans le respect des gestes barrières, les festivités de fin d'année qui s'annonçaient et l'incontournable début de saison.

### OUVERTURE DES TAPIS NEIGE

La municipalité a décidé de s'engager auprès de ses acteurs économiques du ski en dynamisant les fronts de neige de ses trois massifs.

Ainsi, dès les vacances de Noël, en collaboration avec ses partenaires délégataires des remontées mécaniques, elle a souhaité l'ouverture des tapis roulants situés sur le Mont d'Arbois, Rochebrune et le Jaillet, proposant ainsi des zones d'activités sécurisées pour la pratique de glisses, accessibles à tous gratuitement. Le site du Jaillet est ensuite resté ouvert la première semaine de janvier en corrélation avec la fréquentation de la station. Après les annonces du 6 janvier repoussant l'ouverture des remontées mécaniques et dans l'attente des décisions gouvernementales, la commune a décidé de maintenir l'ouverture de ces trois tapis tous les week-end jusqu'aux prochaines vacances scolaires.



# COUP D'ŒIL SUR L'ACTU !

## DISTRIBUTION DE MASQUES

Avec pour objectif d'encourager le port du masque en périodes de fête, la commune de Megève avait souhaité adresser à ses administrés, par le biais des services de la Poste, une carte de vœux accompagnée d'un sachet de deux masques logotés Megève. De même, mardi 15 décembre, Marika Buchet, adjointe déléguée aux affaires scolaires, s'était rendue dans les établissements publics et privés de Megève afin de distribuer gratuitement un masque à tous les élèves, de la maternelle au collège. Une démarche communale qui vient en complément des différentes mesures préventives qui ont pu être mises en place.



## NOUVELLES FONCTIONNALITÉS DE L'APPLICATION MEGÈVE

Nous vous en avons parlé dans la précédente édition (cf p.21 de la Lettre de Megève n°41), une nouvelle fonctionnalité de l'application Megève était en phase de test à l'automne. Propreté, végétaux, équipement urbain, réseaux d'eau... il s'agit d'un outil de signalements permettant aux administrés d'indiquer d'éventuelles dégradations ou dysfonctionnements sur la voirie et autres espaces publics. Cette fonction est désormais accessible à tous depuis le 21 décembre, optimisée après la période de tests. Autre option récente, la localisation des containers de traitement des déchets développée par la municipalité sous la gouvernance de la CCPMB, également disponible sur l'application. Vous souhaitez vous aussi prendre part à la vie de votre village ou simplement bénéficier de renseignements comme la géolocalisation des Meg'Bus avec PYSAE ? Découvrez l'application « Megève » disponible gratuitement sur toutes les plateformes de téléchargement pour smartphone.

## DES LIGNES SPÉCIFIQUES COVID-19

Pendant toute la durée du second confinement instauré au 29 octobre, deux lignes de renseignements avaient été mises en place pour répondre aux différentes interrogations des habitants et usagers sur l'application des mesures gouvernementales à l'échelle du village. Une ligne d'informations communales, accessible de 9h à 18h, et un numéro dédié au CCAS (Tél. 04 50 93 29 14) de manière à maintenir le contact avec les personnes isolées et les membres du Centre Communal d'Action Sociale. Une permanence pour l'État Civil (Tél. 06 65 02 18 28) et l'astreinte habituelle des Services Techniques étaient également opérationnelles.

## RELOCALISATION DES SERVICES DE LA MAIRIE

En vue des travaux de restructuration de l'édifice principal de la Mairie, les services ont dû être relocalisés. Ainsi, ils ont emménagé progressivement depuis la mi-décembre dans des bâtiments temporaires, au 185 route du Jaillot pour : Madame le Maire, les services de l'accueil, de l'État Civil, l'Urbanisme, l'Enfance et Associations, le CCAS, les Ressources Humaines, la Direction Générale des services, le Cabinet du Maire et le Secrétariat des Assemblées et des Élus.

Le service Culture et Patrimoine, Environnement et Labellisation est provisoirement installé dans le bâtiment de l'autogare tandis que la Sécurité des Espaces Publics a intégré les locaux de la DGAST, route nationale. Un déménagement réalisé en interne par les agents des services techniques et voirie de la commune.



## OUVERTURE DU NOVOTEL MEGÈVE

Le nouveau complexe hôtelier Novotel Megève Mont-Blanc a ouvert ses portes le 22 janvier. Il est l'aboutissement d'un projet global s'inscrivant dans la dynamisation des espaces du Palais et de la liaison avec le village. Avec le jardin alpin, il offre une belle dynamique et une attractivité attendue à l'entrée de Megève. Catherine Jullien-Brèches, Maire de Megève accompagnée d'une délégation municipale restreinte, avait pu découvrir lors d'une visite privée ce nouvel établissement aux côtés de Jean-François Delettre, exploitant de l'Hôtel, et Marc Goutille, Président de Cogéco Immobilier.



## LE MARCHÉ AU CENTRE DU VILLAGE

Le marché est de retour au centre du village, depuis le 18 décembre, dans les rues Charles Feige et Muffat de Saint-Amour. Soyez donc vigilants sur l'interdiction de stationnement sur ces 2 axes dès 3h jusqu'à 15h les vendredis. Pendant la durée des travaux à venir rue du Général Muffat de Saint-Amour, la municipalité souhaite maintenir le marché au centre, en étudiant la possibilité de décaler l'emplacement des étals.



## VIGILANCE EN PÉRIODE DE DÉNEIGEMENT

En période de déneigement, la commune appelle à une vigilance accrue, de jour comme de nuit, quel que soit votre moyen de déplacement. Afin d'éviter tout risque d'accident, restez attentif aux parcours des engins.

## MEGÈVE ITINÉRAIRES DÉCOUVERTE

Megève se développe encore en termes de numérique et propose désormais une application de découverte en autonomie de son histoire patrimoniale grâce à 2 itinéraires au départ de Megève Tourisme. La Maison des Frères, le Musée du Haut Val d'Arly, la Tour Magdelain, la Mairie ou encore la Maison de la Charité, l'Hôtel Mont-Blanc, la Maison-atelier d'Henry Jacques le Même... le 1<sup>er</sup> parcours vous mène au centre du village tandis que la seconde visite vous révèle les secrets de l'église Saint-Jean-Baptiste. L'application est en téléchargement libre sur tablette et smartphone.



## FERMETURE PERMANENCE DU SAMEDI MATIN

En raison d'une réorganisation de nos services, depuis le 9 janvier, la permanence État civil du samedi matin n'a plus lieu. Cependant, une astreinte pour la déclaration des décès est en service du vendredi soir au lundi matin au 06 65 02 18 28. Pour toutes vos demandes, un nouveau mail est également à disposition : [accueil.mairie@megeve.fr](mailto:accueil.mairie@megeve.fr).

## LA PROGRAMMATION DU JAM REPORTÉE

Au vu des conditions sanitaires, la municipalité a jugé plus prudent de reporter le Festival Jazz à Megève au 31 Mars, 1<sup>er</sup> et 2 Avril 2022. Pour notre plus grand plaisir, les têtes d'affiche confirment leur présence, ainsi nous retrouverons Ibrahim Maalouf et Pink Martini l'année prochaine sur la scène du Palais !



## NOËL CHEZ LES RÉSIDENTS DE L'EHPAD

Mardi 15 décembre, les pensionnaires et le personnel de l'EHPAD Les Monts Argentés ont eu le plaisir de se régaler autour d'un déjeuner de fête offert par notre chef Emmanuel Renaut et sa brigade du Flocons de Sel\*\*\*. Un repas traditionnel qui aura eu une saveur particulière pour tous, cette année, après de longues semaines d'isolement. Nous tenons à féliciter les équipes pour leur énergie, leur générosité et leur implication auprès de nos aînés qui rendent au centuple toute l'attention que vous leurs accordez encore plus particulièrement à l'occasion de Noël ! Pendant les vacances, les résidents ont également eu l'agréable surprise de se voir offrir de la part des enfants de Meg'Loisirs différentes productions artistiques : des affiches, cartes de vœux et même des gourmandises qu'ils ont préparées avec attention afin de leur souhaiter une belle année !



## LE MONTENBUS ÉVOLUE

Le Montenbus est un système de transport à la demande desservant les 10 communes de la CCPMB ; un service à la population ouvert à tous, contribuant à l'amélioration de la qualité de l'air ! Il connaît aujourd'hui quelques évolutions simplifiant son utilisation par les usagers : une inscription jusqu'à 15 min avant l'horaire du trajet sélectionné (réservation par téléphone ou en ligne une fois l'inscription validée), la suppression du supplément interzone avec l'intégration de tous les circuits dans le prix de l'abonnement, la présentation d'une simple pièce d'identité au lieu de la carte d'abonné et des horaires étendus. Les tarifs restent identiques (abonnement annuel plein tarif à 40€, tarif réduit à 10€, hebdomadaire à 15€, offert pour les personnes à mobilité réduite et les -5 ans). Rendez-vous sur [montenbus.fr](http://montenbus.fr) ou en Mairie de Megève pour tous renseignements. Le numéro vert également à votre service : 0 800 2013 74.

## PROLONGATION PORT DU MASQUE

Afin de lutter contre la transmission du COVID-19, Catherine Jullien-Brèches, Maire de Megève, a décidé de reconduire l'obligation du port du masque, jusqu'au 15 mars, dans le centre du village et sur le marché hebdomadaire.



## UN RASSEMBLEMENT INITIÉ PAR L'UCHARM

En amont de l'appel à la mobilisation lancée par l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM) et suite aux annonces d'Emmanuel Macron, mardi 24 novembre, l'UCHARM (Union des commerçants, des hôtels et des restaurants de Megève) avait invité à un rassemblement sur la place du village, lundi 30 novembre. L'occasion pour les différentes corporations de la station de se réunir afin d'exprimer leur incompréhension face à une décision unilatérale sans appréciation de l'identité du territoire et inégale entre les professions.

## DOMAINE NORDIQUE DE LA LIVRAZ

Le domaine nordique de la Livraz est ouvert tous les jours. Cependant, avant de prendre la direction du site, le nombre de places de stationnement individuel étant limité, nous vous conseillons de privilégier les navettes Meg'bus au départ de l'autogare ou de vous stationner au parking de la Cote 2000 et d'emprunter ensuite le sentier piétons ou une navette. Nous vous rappelons que sur place, vous ne disposez pas de location de matériel et que la salle hors sac n'est pas accessible.



## REPORT DE L'EXPOSITION WILLY RONIS

L'exposition Willy Ronis, initialement prévue du 12 décembre 2020 au 31 mars 2021, à l'espace culturel du Palais, avait été reportée une première fois du 7 janvier au 05 avril 2021. Au vu des dernières annonces gouvernementales et dans l'incertitude d'une date fixe d'ouverture, la commune a obtenu la prolongation de l'exposition jusqu'au mois de septembre 2021. L'assurance, espérons-le, d'admirer les magnifiques œuvres du célèbre photographe français Willy Ronis, dont tout une série dédiée aux Alpes et plus particulièrement à Megève.



## PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Pour faire face aux risques majeurs auxquels sont soumis les communes, chacune s'organise autour d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Afin d'optimiser la mise en œuvre de ce PCS, Megève opéra dans quelques semaines pour le système de « TéléAlerte ». Ce dispositif va permettre d'informer et d'alerter, sine die, les populations en cas de risques majeurs.

Les avantages du dispositif sont :

- Permettre de mobiliser rapidement la cellule de crise et d'alerter la population très rapidement.
- Procéder au lancement d'une campagne d'alerte ciblée (soit de la totalité de la population soit des habitants d'une zone prédéfinie) et à l'information des populations
- La plateforme multicanale utilise tous les canaux de communication disponibles : messages vocaux, SMS, e-mails, réseaux sociaux (Facebook et Twitter), application smartphone, panneaux d'affichage à messages variables, etc. afin de contacter un maximum d'habitants en un minimum de temps.
- La solution intègre le suivi en temps réel de la campagne d'alerte et de son bon déroulement.

## UN NOUVEL INDICE DE QUALITÉ DE L'AIR

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, un nouvel indice de qualité de l'air ATMO est entré en vigueur. Ses seuils sont désormais alignés sur ceux de l'indice européen et se rapprochent de ceux de l'OMS. Il intègre les PM2,5 (particules fines inférieures à 2,5 micromètres), polluants ayant des impacts sanitaires importants. Il est également calculé sur toutes les communes du territoire, non plus simplement sur les agglomérations de plus de 100.000 habitants. Agrémenté de 6 couleurs, eux-mêmes accompagnées de 6 qualificatifs et 6 smileys, il permettra de communiquer sur un indice répondant mieux au besoin d'une information sur la qualité de l'air près de chez soi.

Pour rappel, les associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA), ou localement ATMO Auvergne-Rhône-Alpes, calculent et publient chaque jour un indice de la qualité de l'air appelé indice ATMO. Il permet de caractériser de manière simple et globale la qualité de l'air d'une agglomération. Actuellement, il est calculé chaque jour avec une échelle qui va de 1 (très bon) à 10 (très mauvais).

## LA GRANDE ODYSSEE À HUIS CLOS

En cette année de contexte COVID, la Grande Odyssée Savoie Mont-Blanc a dû se dérouler à huis clos. De passage à Megève lors de son étape incontournable le mercredi 13 janvier, le public, d'habitude fidèle, a pu apprécier la beauté du spectacle lors de retransmissions télévisées. Les élus ont salué les exploits sportifs des équipages lors de la traditionnelle cérémonie des podiums, également à huis clos.



## ► TRIBUNE D'EXPRESSION

### 2021, L'ANNÉE DE TOUS LES ESPOIRS QUE NOUS APPELONS DE TOUS NOS VOEUX !

**Nous  
Megève**

Les membres du groupe  
NousMegève vous présentent  
leurs meilleurs vœux pour cette  
année 2021 ô combien incertaine,

particulièrement pour les communes de montagne. Si notre capacité collective de résilience est ancrée dans notre histoire, nous subissons depuis de nombreux mois les effets d'une crise mondiale sans précédent, particulièrement sur les plans économique, sanitaire et social. Avec l'arrivée progressive du vaccin contre la covid 19, souhaitons-nous une reprise rapide de nos activités et un retour à la normale dans les meilleurs délais. Si l'hiver est d'ores et déjà sanctionné, tournons-nous vers les beaux jours dans un esprit de solidarité, en tirant tous les enseignements de cette période à très vite oublier.

C'est le bon moment pour repenser notre façon de vivre à Megève, en recréant du lien entre toutes et tous, avec la nature si précieuse et pour une activité de chacune et chacun d'entre-nous plus sereine.

Malheureusement, la crise n'a pas freiné les ardeurs de construction sur notre territoire où les projets immobiliers toujours plus volumineux s'accumulent encore, encouragés par un PLU beaucoup trop permissif. Et toujours aucune initiative de l'équipe municipale à destination de l'habitat permanent des Mégevannes et des Mégevans qui souhaitent vivre dans leur village. Mieux encore si l'on ose dire, les dernières ventes de terrains communaux des Vériaux et du Paddock se sont faites dans des conditions déplorables pour le budget de la commune et sans un seul m<sup>2</sup> pour les résidents permanents. (voir compte-rendu du Conseil Municipal du 8 décembre 2020). De nombreuses stations de montagne se sont engagées dernièrement sur des règles d'urbanisme ambitieuses en faveur des locaux, cherchant à recréer de la vie et une animation au quotidien. Il est temps pour nous d'y accéder et ainsi retrouver rapidement l'âme de notre village. Il en va de notre qualité de vie et de l'avenir du tourisme à Megève.



### MAJORITÉ MUNICIPALE

L'année 2020 nous a tous touchés à différents niveaux : social, professionnel, financier, personnel, familial... Ne nous voilons pas la face, l'année 2021 ne s'annonce objectivement pas très différemment. Les difficultés n'épargnent pas la collectivité non plus et éprouvent sa faculté d'adaptation, dans un contexte jusqu'alors inconnu. Les élus de notre groupe sont sans cesse en recherche de solutions à des problèmes nouveaux, conséquences de l'épidémie de coronavirus actuelle. Le gouvernement promet des aides qui ne sont pour le moment que des paroles. Le défi permanent pour la collectivité est de trouver un équilibre entre des recettes en très nette baisse, des prélèvements en hausse, ainsi que d'assurer les services que nous devons à la population. Nous vous assurons que nous pesons toutes les décisions que nous prenons actuellement, dans l'intérêt des travailleurs, dans l'intérêt des contribuables, dans l'intérêt de la population.

Les informations, parfois contradictoires, tombent au jour le jour, laissant peu de place à l'anticipation. Dans ces conditions, il faut tout de même aller de l'avant, prévoir une multitude de scénarii possibles, prioriser les actions, redéployer les moyens de manière différente. Pour autant, nous ne perdons pas de vue nos projets de campagne et, comme vous avez pu vous en rendre compte, un certain nombre d'entre eux ont déjà abouti, d'autres arriveront bientôt.

Comme il est de coutume en chaque début d'année, nous vous souhaitons tous nos vœux pour la nouvelle année. Ceux-ci sont pour l'occasion simples, sobres mais en fin de compte essentiels : nous vous souhaitons de pouvoir vous retrouver sans contraintes, renouer avec la convivialité, reprendre le chemin de vos activités habituelles.

Tous nos vœux vous accompagnent pour cette nouvelle année.

---

*En vertu de l'Art. L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et de l'avis de la CAA de Marseille du 16 décembre 2010, le Maire peut autoriser un espace d'expression aux conseillers municipaux appartenant à la majorité sur la page où figure l'expression des élus de l'opposition.*



ÉTAT CIVIL

DE OCTOBRE À DÉCEMBRE 2020  
MARIAGES, NAISSANCES & DÉCÈS



LE 03/10 :  
NICOLAS GIROUD  
& DIDIER THORENS

LE 03/10 :  
CHRISTOPHER DAMIEN  
& ALEXANDRA GOSSET

LE 14/11 :  
RÉMI SANTIAGO  
& LAURA ACCA



LE 03/10 À SALLANCHES :  
YANIS HADDAD

LE 05/10 À SALLANCHES :  
ARTHUR SALOMÉ

LE 12/11 À SALLANCHES :  
MARINE BLANCHARD

LE 09/12 À SALLANCHES :  
ANASTASIA GRASSO

LE 16/12 À SALLANCHES :  
ARMAND DUVILLARD



LE 08/10 À MEGÈVE :  
JACQUES BURCEZ

LE 18/10 À MEGÈVE :  
MAYTENA VAN STRAATEN

LE 21/10 À MEGÈVE :  
JULIA PAGET

LE 24/10 À SALLANCHES :  
GABRIEL VAN STRAATEN

LE 06/11 À SALLANCHES :  
PIERRE FERRARIS

LE 08/11 À PASSY :  
ANGÈLE ROULLAND

LE 08/11 À EPAGNY METZ-TESSY :  
MAURICE GROSSET-GRANGE

LE 11/11 À MEGÈVE :  
LÉON MAILLET-CONTOZ

LE 12/11 À MEGÈVE :  
ADRIEN EVRARD

LE 13/11 À MEGÈVE :  
MARIE-ROSE CHATELLARD

LE 14/11 À MEGÈVE :  
LUCIENNE JOUVENT

LE 14/11 À MEGÈVE :  
MARIE-LOUISE LAURENT

LE 16/11 À SALLANCHES :  
CATHERINE DURANDET

LE 18/11 À SALLANCHES :  
MARCEL MUFFAT-ES-JACQUES

LE 21/11 À MEGÈVE :  
JOSEPH GOUTTRY

LE 30/11 À SALLANCHES :  
RÉMY SOCQUET-CLERC

LE 02/12 À SALLANCHES :  
ALAIN SIÉGEL

LE 08/12 À MEGÈVE :  
DORINE DELACQUIS

LE 13/12 À REIGNIER :  
JEAN, MARC CHATRON-MICHAUD

LE 18/12 À MEGÈVE :  
ETIENNE ORSET

LE 23/12 À CONTAMINE-SUR-ARVE :  
ANDRÉ EVRARD

LE 26/12 À CHAMONIX-MONT-BLANC :  
ROGER MUFFAT-JOLY

LE 28/12 À MEGÈVE :  
MONIQUE BRÈCHES

# INFOS PRATIQUES



## SERVICES

### ► MAIRIE DE MEGÈVE

185 route du Jaillet

Lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

Tél. 04 50 93 29 29

[mairie.megève@megève.fr](mailto:mairie.megève@megève.fr)

### • ASTREINTE ÉTAT CIVIL

Du vendredi soir au lundi matin :

Tél. 06 65 02 18 28 | [accueil.mairie@megève.fr](mailto:accueil.mairie@megève.fr)

### • URBANISME

Lundi au vendredi : 9h-12h

### ► CCAS

RDC de la Mairie

Du lundi au vendredi, 8h30-12h,

les après-midi uniquement sur rendez-vous

Tél. 04 50 93 29 14 | [ccas@megève.fr](mailto:ccas@megève.fr)

### ► LE PALAIS

247, Route du Palais des Sports

Tél. 04 50 21 15 71

### • SERVICE ACTIVITÉS JEUNESSE & SPORTS

Tél. 04 50 21 59 09

### • HALTE-GARDERIE, CENTRE DE LOISIRS

& SERVICE ENFANCE

Tél. 04 50 58 77 84

### ► RÉGIE MUNICIPALE DES EAUX

2023, route Nationale | Tél. 04 50 91 09 09

### ► ENEDIS (EX ERDF)

Dépannage électricité | Tél. 09 72 67 50 74

### ► DÉCHÈTERIE

Lieu-dit « Les Combettes »

Du lundi au samedi : 8h15-11h45 / 13h30-18h15

Tél. 04 50 91 40 12

### ► ASTREINTE SERVICES TECHNIQUES

Tél. 04 50 21 26 05 pour toutes urgences



## URGENCES

### ► POLICE MUNICIPALE

2001, route nationale

Tél. 04 50 93 29 22

Du lundi au vendredi : 8h - 12h / 13h - 17h

### • OBJETS TROUVÉS

Tél. 04 50 93 29 22

### • INTERVENTIONS D'URGENCE

Tél. 06 16 58 03 87

### • STATIONNEMENT ZONES BLEUES

Disques disponibles auprès de la Police

Municipale ou à l'accueil de la Mairie.

### ► GENDARMERIE & SECOURS EN MONTAGNE

1434, route Nationale

Tél. 17 ou 112 (pour les portables)

ou 04 50 91 28 10

Fermeture le mercredi en intersaison

### ► POMPIERS

Tél. 18 ou 112 (pour les portables)

### ► SAMU

Tél. 15

### ► MAISON DE SANTÉ

11, route du Villaret

(médecins généralistes, laboratoire d'analyses médicales, infirmiers, pédicures-podologues, psychologue clinicienne & diététicienne)



## DÉFIBRILLATEURS

- Autogare (côté bus)
- Parking Casino (entrée abonnés)
- Parking Megève Tourisme (côté sortie)
- Foyer de ski de fond à la Livraz
- Vestiaire du terrain de football
- Mairie de Megève
- Espace Forme du Palais



## EN LIGNE

### ► MAIRIE.MEGÈVE.FR

• FORMULAIRE "NOUVEAUX ARRIVANTS"

[mairie.megève.fr/mairie/nouveaux-arrivants](http://mairie.megève.fr/mairie/nouveaux-arrivants)

• ARRÊTÉS MUNICIPAUX

[mairie.megève.fr/mairie/arretes-municipaux](http://mairie.megève.fr/mairie/arretes-municipaux)

• CARTE DE RÉSIDENT

[mairie.megève.fr/carte-de-resident](http://mairie.megève.fr/carte-de-resident)



## LA POSTE

276, rue de la Poste

Du lundi au vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h

Samedi : 9h - 12h

Tél. 3631



## MARCHÉ

Tous les vendredis matin.



## WIFI GRATUIT

Mairie, gare routière, Le Palais, Megève Tourisme, place de la Mairie, gare d'arrivée téléphérique Rochebrune, chalet de la Plaine, patinoire de plein air, altiport, tour Magdelain, musée de Megève, musée de l'Ermitage, Fondation Morand Allard et Cote 2000.

RETIREZ VOTRE CODE D'ACCÈS À L'ACCUEIL DE LA MÉDIATHÈQUE OU DE MEGÈVE TOURISME OU PAR SMS GRATUIT EN VOUS CONNECTANT AU WIFI.



## MEG'BUS

Horaires en ligne : [meg-bus.com](http://meg-bus.com)



## TRANSPORT À LA DEMANDE MONTENBUS

Le service de transport à la demande de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc, Montenbus, connaît quelques nouveautés ! Ouvert à tous, habitants comme vacanciers, il simplifie les déplacements sur le territoire, toute l'année du lundi au samedi, sauf jours fériés ! Il offre des horaires élargis : de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 18h30 et vous permet de réserver jusqu'à 15 min avant le trajet (sur [montenbus.fr](http://montenbus.fr) ou au numéro vert 0 800 2013 74).



# #MEGÈVEMOMENTS

MAIRIE.MEGEVE.FR



## MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX

Dimanches 7, 14, 21, 28 février,  
7 et 21 mars, 4 et 18 avril.

## DON DU SANG

De 15h à 19h30 les lundis  
15 février, 26 avril, 19 juillet,  
16 août, 11 octobre et 6 décembre.

## CONSEILS MUNICIPAUX

9 février,  
23 mars.

APPLICATION

# MEGÈVE ITINÉRAIRES DÉCOUVERTE



EXPLOREZ LE CŒUR DE MEGÈVE  
ET SON MONUMENT LE PLUS EMBLÉMATIQUE !

PARCOURS VILLAGE : 1H. PARCOURS ÉGLISE : 30 MIN.

APPLICATION EN TÉLÉCHARGEMENT GRATUIT SUR VOTRE TÉLÉPHONE OU TABLETTE.

